



Extract of ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1132>

Cercle de Bourges - Compte rendu de la rencontre du 5 novembre 2015

- Cercles locaux - Bourges (18) -



Publication date: jeudi 3 décembre 2015

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

Pour une Constituante - Cercle de Bourges

Compte rendu de la rencontre 5 novembre 2015

Présents : *Charles CHARLIER, Gérard GRIVOIS, Jacqueline PASQUET, Guy LEGER, Jean ADAMKIEWICZ, Michèle FRAIZE, Danièle FOUCHET, Michel PICARD, Aline de la PERELLE, André OLIVA, Jacques RAMAT.*
Excusées : *Claude POURCEL, Sylvie MALIDOR.*

Le compte-rendu de la séance du 15 septembre est adopté.

1/ Vie du Cercle : Après avoir rappelé qu'il souhaiterait passer le relais, Guy Léger indique que nous avons déjà 15 adhérents à jour de leur cotisation.

2/ Initiatives à réfléchir afin d'organiser l'expression des citoyens autour des Cahiers d'Exigences (cf. décision de l'AG de juin et messages et textes d'André Bellon)

A propos des actions avec d'autres partenaires, bien rester ancrés sur les objectifs de la Constituante.

L'essentiel de la séance est consacré aux actions possibles autour des cahiers d'exigences. Par cette démarche, il s'agit d'aller vers les citoyens pour que, au-delà du ras-le-bol, ils expriment leurs désirs, pour que l'aspiration vague mais forte à « autre chose » se concrétise en exigences précises mises noir sur blanc.

Comment faire ? La démarche des "Cahiers d'Exigences" est un "chemin" que l'on peut prendre pour s'adresser aux citoyens, faciliter leur expression et porter le message de l'association pour une Constituante.

- ▶ Eviter les périodes de campagne électorale, "ce n'est pas notre agenda" ce qui exclut le début 2017 et même la fin 2016
- ▶ S'appuyer sur des expérimentations à l'occasion d'élections municipales, régionales (ex Villabon, Bengy), mais si on reste dans une petite commune, ça manquera de visibilité, alors même qu'il importe que cette démarche soit visible et comprise.
- ▶ Organiser l'action dans une plus grande commune. (ex Vierzon) Plusieurs relais associatifs possibles, et on pourra sans doute avoir le soutien matériel de la municipalité. Dans d'autres communes, le passage par la municipalité pourrait-il avoir un effet répulsif chez certaines personnes ? Il faudrait alors se passer de l'appareil municipal.
- ▶ Mettre en place des actions communes avec d'autres association ou mouvements (conférences, débats, réunions inter-associations etc..) pour aboutir à des propositions précises. En insistant sur le fait que la Constituante s'occupe plus particulièrement des cadres institutionnels qui devront structurer ce nouveau modèle de société. Rester "centrer" sur nos objectifs.
- ▶ Il importe, pour cela, de travailler entre nous le cadre de l'action (objectifs, modalités, conditions préparatoires,

moyens...), la manière d'introduire ces réflexions, la manière de les mettre en oeuvre, et aboutir à un texte qui pourra servir de base quand on rencontrera les autres mouvements ou lors des débats. Gérard Grivois se propose d'élaborer pour cela un « texte martyr ». Michel Picard prendra contact avec la municipalité de Vierzon pour voir ce qu'on pourrait faire là bas.

- ▶ Rien n'empêchera des actions plus ponctuelles et traditionnelles comme la présence sur les marchés. De même au cours de débats sur des sujets autres (Tafta, COP21...), sensibiliser les gens à la nécessité de réfléchir à un modèle de société alternatif et aux conditions concrètes de son établissement, sans oublier d'annoncer nos actions prévues s'il y a lieu.

Le texte ce Gérard circulera auprès des membres du Cercle pour l'amender, le compléter.

3/ Communications diverses : A la fin de la séance, Michèle Fraise présente le nouveau mouvement MS21 et propose un partenariat. André Bellon a déjà participé à une réunion de ce mouvement. Elle annonce aussi la naissance de l' EPL (En Peuple Libre) qui milite pour la sortie de l'UE et de l' euro.

- ▶ André Oliva parle du référendum d'initiative populaire qui, à Augsburg, a empêché la municipalité de privatiser le service de distribution d'énergie de la ville. (72 % de non).
- ▶ André Oliva proposera à Radio Résonance de diffuser l'émission mensuelle de la Constituante sur Radio Alligre.

3/ La prochaine réunion du cercle aura lieu le mardi 14 janvier 2016 à 20 heures, avec la possibilité de prendre le repas à 19 heures précises en informant Jacqueline au 02 48 23 38 27 - 06 70 30 19 89 - avant le 8 janvier.

Bourges, le 6 novembre 2015

Rédacteur : André Oliva

En pièces jointes (word et pdf) texte d'appel aux cahiers d'exigences.